

Les mots pour dire les uns et les autres

Smain LAACHER*

Il y a des mots surchargés de sens. Des mots qui se dérobent à la pensée ne remplissant plus pour seule fonction que de dire avec force le bien et le mal, seulement ce que doit être bien et mal. Le mot *clandestin* fait partie de ce stock d'expressions automatiques qui invitent à l'indignation et seulement à l'indignation ignorant par inculture ou par calcul politique les intérêts des uns et des autres, selon que l'on est le pouvoir d'Etat, proche de celui-ci ou que l'on en est exclu mais proches des plus exclus des exclus, les immigrés de toutes sortes et de toute condition. Pourtant quand on y regarde de plus près le clandestin n'est pas une figure univoque, semblable en tous lieux et en tous temps¹. C'est une figure équivoque dont la forme et le sens varient selon les angles de vue, ou selon la vision que les uns et les autres ont de l'étranger et de la nature de sa présence dans une nation qui n'est pas la sienne. Il y a le clandestin qui cause du tort à tous et à tout : au droit, à la législation nationale et aux conventions internationales, aux autres immigrés depuis longtemps installés, à la nation et à ses frontières dont il viole les principes de l'hospitalité. C'est l'exclu de toutes les nations. A l'opposé de cette représentation, il y a l'autre clandestin, celui qui incarne le nouveau héros

des temps modernes, qui brave et défie l'absurdité des frontières dont la vocation est, écrit-on ici et là, de séparer et d'opposer les peuples, les Etats et les nations. C'est l'exclu de la mondialisation, de la guerre et de la misère. Et puis il y a le clandestin des artistes, des romanciers et des cinéastes. Depuis quel-

ques années, en France et en Europe, on assiste à un véritable engouement esthétique pour le thème de l'asile, des réfugiés et des proscrits. Contrairement au roman, l'engouement cinématographique et théâtral pour l'immigré

**clandestin
sans papiers
exil
ordre des nations**

clandestin, à la fois *victime et héros*, est relativement récent. Je voudrais mentionner ici, sans m'y attarder, quelques exemples d'une mise en scène esthétique du paria particulièrement réussie. En novembre 2002 Peter Sellars qui était directeur du théâtre de Washington en 1985, met en scène au théâtre de Bobigny « *The children of Herakles* », d'Euripide. Restons dans l'univers théâtral. La troupe d'Ariane Mnouchkine a présenté en 2003 et 2004 *Le dernier Caravansérail* à la Cartoucherie de Vincennes. Une pièce en deux volets, *Le fleuve cruel* en 2003 ; *Origines et destins* en 2004. La troupe a recueilli des récits et des témoignages en Australie et à Sangatte. Tournons-nous maintenant vers le cinéma. En octobre 2003 paraît sur les écrans un film de l'anglais Michael

Winterbottom intitulé *In this World*. Avec beaucoup de tact le réalisateur retrace le voyage clandestin de deux jeunes afghans qui partent d'un camp de réfugiés au Pakistan jusqu'à l'Europe en passant par Sangatte.

Bien entendu l'un et l'autre, selon les enjeux du moment et la qualité des interlocuteurs, peuvent être soit radicalement séparés -c'est le cas, par exemple, dans les controverses entre l'Etat et les associations-, soit constituer l'objet d'une rhétorique ambivalente mêlant compassion et nationalisme. Cela n'a pas toujours été ainsi. Le thème de l'immigration clandestine, en tant que discours et politique publique liée à la question de la souveraineté nationale, date de la seconde moitié du XXe siècle. Celui-ci n'est pas devenue exclusivement une personne en trop ou de trop, celui qui s'introduit dans la demeure d'autrui sans y avoir été autorisé. Il est celui qui perturbe l'ordre des nations et l'appartenance naturelle à une nation. Je parle bien du clandestin et de lui seul, et non de l'immigré ordinaire, du demandeur d'asile ou du réfugié. Cette précision en appelle aussitôt une autre : je ne confonds pas le clandestin avec le Sans papiers. Certes, des mots tels que migrants, immigrés clandestins, Sans papiers, réfugiés économiques, clandestins, réfugiés politiques, illégaux, exilés, etc., sont des mots du langage ordinaire qui se substituent en permanence les uns aux autres sans jamais poser de problèmes de compréhension puisque pour tous, ces mots renvoient à une seule et même réalité : la présence de celui qui n'est pas là depuis le début. Mais, objectivement, il existe des différences structurales entre le monde des Sans papiers et le monde des clandestins. Les Sans papiers sont un problème politique qui relève de la dispute, de la négociation et du marchandage entre



forces sociales et institutions. Les clandestins (en transit ou non) relèvent de l'urgence humanitaire. Les Sans papiers sont devenus un peu plus que les porteurs d'une simple revendication, celle de vouloir vivre et travailler en France. Ils possèdent aujourd'hui un nom commun, se rassemblent sous une identité commune et défendent une cause commune. Cela signifie plusieurs choses importantes. Tout d'abord, cette action a pris naissance et accédé à la reconnaissance par la protestation et la mobilisation collective, c'est-à-dire jamais isolément mais en coordination avec d'autres sphères de la société (l'église, les intellectuels, les artistes, etc.). Ce fut, non pas une mais la condition première pour qu'un tel mouvement social puisse exister. Ensuite, cette sollicitation ne se déroule pas dans un face-à-face singulier entre l'Etat et la personne, mais s'inscrit et trouve sa légitimité politique dans un cadre collectif élaboré dans la seule perspective d'établir un rapport de force favorable à la demande de régularisation. Enfin, cet étranger, dépourvu d'identité légale mais non d'existence publique, est une sorte de nouvel exclu qui prétend perturber l'ordre naturel de la domination et de la frontière entre nationaux et non nationaux en s'invitant dans le politique. Et c'est au politique qu'ils réclament que celui-ci leur attribue officiellement, au vu et au su du monde, un nom reconnu afin qu'ils puissent être nommés, cet acte étant impossible sans identité, elle-même ne commençant à produire des « capacités » que si elle est dotée d'un titre, le titre de séjour, à la fois principe de constitution d'une appartenance et le droit d'accéder à certains avantages. Bref, avec les Sans papiers, l'institution d'une communauté fermée et proportionnelle devient à la fois fragile, aléatoire, non définitive. Cette figure se sépare résolument de celle du clandestin. Dans

la représentation collective, ce dernier a partie liée pendant un temps plus ou moins long au secret et aux pratiques subreptices, au sens d'obtenir par surprise, à l'insu de la volonté d'autrui. Il correspond, pas toujours à tort, aux images dominantes qui peuplent les discours politiques et médiatiques sur tous ces émigrés de nulle part et tous ces immigrés en tous lieux. Autant de populations disponibles et visibles dans ces pays transformés en vastes camps ravagés par la pauvreté et la guerre civile, mais aussi, on l'oublie trop souvent, dans les lieux de relégation et d'enfermement pour clandestins de toutes sortes du monde capitaliste développé. Le Sans papiers a déjà une « place » et tente de la légaliser. Le clandestin ne cesse d'en chercher une et devient, à cause de sa mobilité contrainte et de son absence d'assignation territoriale, un danger pour l'équilibre écologique, politique, humain et culturel de nos sociétés. Au fond, le *clandestin du sens commun* tire sa banale identité de deux propriétés régulièrement associées et inlassablement répétées : les morts quotidiennement recensés par la statistique militante et institutionnelle, tous ces morts causés par les affres du voyage clandestin et les passeurs sans scrupule ; la dénonciation politique plus ou moins élaborées contre toutes les formes de violence à l'encontre de l'étranger, mêlant indistinctement toutes les populations étrangères ou qualifiées comme telles. Les récits sur l'étranger, quel que soit le statut de ce dernier, se structurent autour d'une vérité anthropologique quasi immuable, celle de l'immigré dominé ou sans qualités et celle du héros ou de l'aventurier curieux des hommes et du monde, n'hésitant pas pour cela à parcourir, au péril de sa vie, les pays et leurs territoires, même dans la clandestinité. La condition de victime, partout et toujours ou, à l'opposé, l'errance esthétisée. L'exil n'est ni une nostalgie ni une douleur, c'est inséparablement une expulsion (mettre en dehors de) et un mouvement (une série de déplacements dans le temps et dans l'espace

et une modification du système de référence). Et c'est bien, à mes yeux, le clandestin qui incarne idéalement cette expulsion et ce mouvement. Ce n'est pas tant ce qu'il va trouver ailleurs, chez les autres, ou pour quelles raisons il quitte sa demeure qui doit être soumis à l'examen et à l'analyse. Ce n'est faire injure à personne de dire que ce sont-là autant de questions sans cesse posées et reposées et dont les réponses deviennent d'une banalité ennuyeuse. Ce qui mérite attention, c'est bien plutôt ce qui paraît à priori secondaire ou mineur. Partir de chez soi pour entrer par effraction dans la nation d'autrui et devenir un hôte abusif, c'est prendre la responsabilité de se défaire de ses liens et donc de se délier d'une identité civile et sociale reconnue. Mais c'est aussi accepter, contraint et volontairement, d'être porté et de se transporter loin de sa terre. Se pose alors la question suivante : comment s'effacent et s'épuisent des liens familiaux et nationaux, et quelles sont les conditions pour composer de nouveau, en situation d'exil et de clandestinité, une nouvelle unité biographique ?



* *Centre d'étude des mouvements sociaux (CNRS-EHESS)*

(1) Ce texte s'inspire en partie de mon ouvrage, *Le peuple des clandestins*, Calmann-Lévy, 2007